

Burundi : inquiétude après l'arrestation d'un ex-député de l'opposition

RFI, 14/10/2020 Au Burundi, les organisations internationales et locales de défense des droits de l'homme dénoncent l'arrestation et l'incarcération, qualifiées d'arbitraires, d'un ex-député de l'opposition, Fabien Banciryano, arrêté sans mandat puis écroué à la prison de Mpimba à Bujumbura il y a une semaine, officiellement pour « rébellion, dénonciations calomnieuses et atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'État ».

Mais, selon un de ses avocats et selon une lettre que l'intéressé a adressée à la CNIDH, la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme du Burundi et qui est parvenue à RFI, il a été interrogé sur des propos tenus au cours d'une plénière de l'Assemblée nationale, en février 2020. Fabien Banciryano a été l'une des rares voix critiques au cours de la dernière législature. Lors de cette séance mémorable de février 2020, l'Assemblée nationale devait adopter un projet de loi qui élevait le président de l'époque, Pierre Nkurunziza, au titre de « Guide suprême du patriotisme ». Ce jour-là, Fabien Banciryano est le seul député à s'élever publiquement contre cette décision, pour cela « les graves crimes commis tout au long des 15 ans de pouvoir du président Pierre Nkurunziza », aujourd'hui défunt. Le président de l'Assemblée de l'époque qualifie alors l'acte de « téméraire ». L'ex-député s'écroule depuis la fin de son mandat il y a deux mois. Une dizaine de jours après son arrestation, la Ligue des droits de l'homme Iteka dénonce une grave violation de la Constitution. « L'arrestation de Fabien Banciryano est une grave violation de la loi d'autant que la Constitution burundaise, dans son article 155, stipule qu'aucun parlementaire ne peut être poursuivi pour les propos qu'il a tenus ou un choix qu'il a opéré dans l'exercice de son mandat », explique Anschaire Nikoyagize, président de l'Iteka, à Esdras Ndikumana, du service Afrique. Il s'agit, si les faits sont avérés, d'un signe très inquiétant, relève de son côté l'organisation Human Right Watch. Lewis Mudge, est en charge de l'Afrique centrale. « C'est un message : il ne faut pas oser dénoncer les actes commis par le gouvernement. » Mais cela veut aussi dire que le président actuel du Burundi, Evariste Ndayishimiye a « décidé de ne pas tourner la page », poursuit Lewis Mudge, « il continue avec les mêmes moyens de répression constatés, documentés à l'époque de Nkurunziza et ça c'est un signe préoccupant. » Aucun responsable burundais n'a pour l'instant accepté de s'exprimer sur l'arrestation de l'ex-député de l'opposition.